





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire



Séance du **Jeu**di 28 Février 2019 à 20 h 30



Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 48

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres absents : 17

Date de convocation :
22 Février 2019

Visa du contrôle de légalité du :

5 MAR. 2019

Affichée le :

5 MAR. 2019

1 - Commande Publique

1.1 - Marchés Publics

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt-deux février deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

M. Régis DELIQUAIRE a été nommé Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Marchés de collecte des déchets sur l'ex Intercom Séverine – Avenant pour retrait de la commune de Pont-Farcy au 1er janvier 2019

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par :</u> <i>(Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)</i>	* <u>A donné pouvoir à :</u> <i>(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>CONDE-EN-NORMANDIE</u>					
Monsieur Xavier ANCKAERT			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Madame Nathalie BOUILLARD			X : Mme Catherine CAILLY		
Madame Catherine CAILLY	x				
Monsieur Pascal DALIGAULT			X : M. Jean ELISABETH		
Madame Valérie DESQUESNE	x				
Monsieur Jean ELISABETH	x				
Madame Najat LEMERAY	x				
Monsieur Pascal VASTHIER					

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
Monsieur Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Madame Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
Monsieur Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
Monsieur Jean-Pierre BINET					x
TERRES-DE-DRUANCE					
Monsieur David MADELAINE					x
Monsieur Yves LECHAPTOIS	x				
Monsieur Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
Monsieur Gilles PORQUET	x				
CAMPAGNOLLES					
Madame Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
Monsieur Blaise MICARD				x	
LE MESNIL-ROBERT					
Monsieur Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
NOUES-DE-SIENNE					
Monsieur Hervé BAZIN	x				
Monsieur Hervé DUPARD					x
Madame Reine EUDE			X : M. Jean-Pierre NOURRY		
Monsieur Joseph FAINS					x
Monsieur Roger LANGLOIS	x				
Monsieur Patrick MADELEINE	x				
Monsieur Serge MAUDUIT	x				
Monsieur Jean-Pierre NOURRY	x				
Monsieur Georges RAVENEL				x	
Madame Marie-Josèphe VIARD			X : M. Patrick MADELEINE		
PONT-BELLANGER					
Monsieur Christian MARIETTE					x
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
Monsieur Jean-Claude TROCHON		x : représenté par Mme Josiane LETELLIER			
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Madame Catherine GARNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u>					
Madame Nicole BEHUE	x				
Monsieur Alain DECLOMESNIL					x
Monsieur Régis DELIQUAIRE	x				
Madame Nathalie DESMAISONS			X : Mme Julie DUBOURGET		
Madame Julie DUBOURGET	x				
Monsieur Didier DUCHEMIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
Monsieur Claude EUDELIN					x
Monsieur Gérard FEUILLET	x				
Monsieur Marc GUILLAUMIN	x				
Monsieur Francis HERMON	x				
Madame Sonja JAMBIN				x	
Monsieur Jean-Marc LAFOSSE	x				
Monsieur Edward LAIGNEL					x
Monsieur André LEBIS	x				
Madame Bérengère LEBOUCHER					x
Madame Colette LESOUF				x	
Monsieur Claude MAIZERAY				x	
Madame Natacha MASSIEU				x	
Monsieur Michel MOISSERON	x				
Madame Monique PIGNE	x				
<u>VALDALLIERE</u>					
Madame Sarah ANNE	x				
Madame Rolande BLIN	x				
Monsieur Frederic BROGNIART				x	
Madame Caroline CHANU	x				
Monsieur Herve CHANU	x				
Monsieur Gilles FAUCON	x				
Madame Josette GAUTREAU					x
Monsieur Rémi LABROUSSE	x				
Madame Anita LAIR					x
Monsieur Gilbert LOUIS	x				
Monsieur Patrick POUPION	x				
Madame Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
Monsieur Michel ROCA				x	
Madame Anne ROHEE					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
Monsieur MARC ANDREU SABATER	x				
Madame Claudine ARRIVE					x
Monsieur Roland BERAS					x
Madame Annie BIHEL	x				
Monsieur Fernand CHENEL	x				
Madame Marie-Ange CORDIER			X : Mme Annie BIHEL		
Monsieur Serge COUASNON	x				
Madame Nicole DESMOTTES	x				
Madame Roselyne DUBOURGUAIS				x	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	x				
Madame Nadine LETELLIER				x	
Madame Catherine MADELAINE			X : M. Régis PICOT		
Monsieur Gilles MALOISEL	x				
Monsieur Gérard MARY	x				
Monsieur Rémy MAUBANT	x				
Madame Marie-Odile MOREL				x	
Monsieur Régis PICOT	x				
Monsieur Gaëtan PREVERT	x				
Madame Isabelle SEGUIN					x
Monsieur Guy VELANY			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
TOTAL	46	2	10	11	17
Nombre de Membres en exercice	86				
Nombre de conseillers présents	48				
Quorum	44				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	58				

M. Gérard FEUILLET donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

Suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 28 janvier 2019, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser M. le Président ou son représentant, à signer les avenants à intervenir avec les entreprises LA SPHERE et SUEZ, pour le retrait de la commune de Pont-Farcy dans le cadre des marchés de prestations de collecte (recyclables et ordures ménagères) du territoire de l'ex. Intercom Séverine, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Une facturation à la communauté d'agglomération de Saint-Lô des prestations de collecte (+ accès à la déchèterie de Mesnil-Clinchamps) sur cette commune, assurées en 2018 par l'Intercom de la Vire au Noireau, interviendra dans les prochaines semaines. »

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **58** Contre : **0** Abstentions : **0**

☐ Adopté à la majorité

☒ Adopté à l'unanimité

☐ Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



